

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2024, dans l'académie de CLERMONT.

Le président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de CLERMONT, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2024, dans l'académie de CLERMONT :

Madame COURZADET Emilie, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Institut national de recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, Saint-Genès-Champagnelle.

Madame BOWE Christelle, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur DENIA Yacine, technicien de recherche et de formation de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Madame JURIE BRINGUIER Claire-Marie, ingénieure d'études hors classe, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur MERCIER Mathieu, ingénieur d'études de classe normale, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur BAHLOUL Hassen, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17/05/2024


Le Président
Professeur Mathias BERNARD